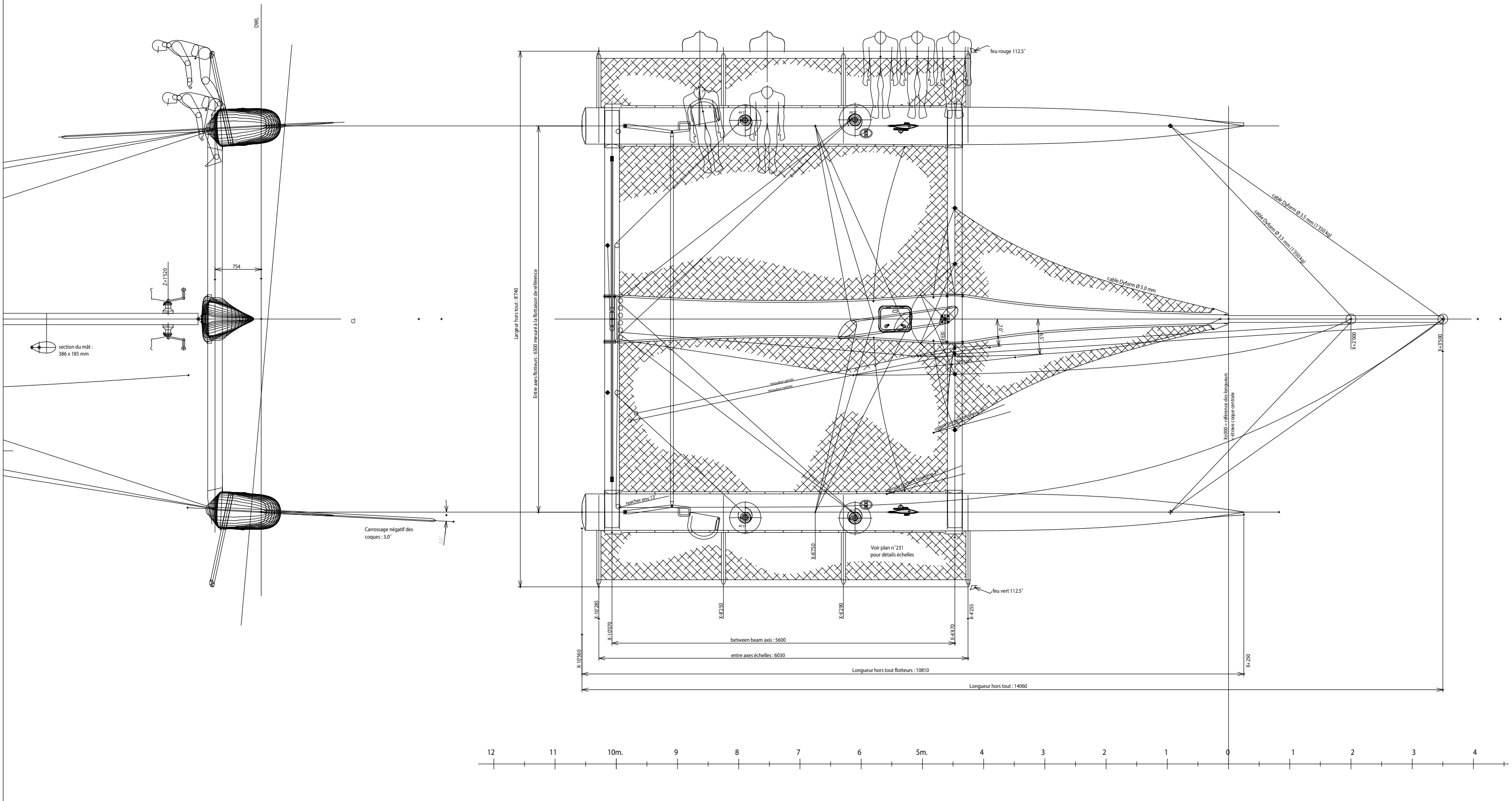

NOTES IMPORTANTES :

> Ces dessins sont illustratifs. N'y mesurer que des dimensions indicatives et faire référence aux cotes ou demander des géométries spécifiques.

> Ce plan a été dressé avec toute la diligence requise. Il ne doit toutefois être utilisé qu'avec soin et attention. Toutes les cotes doivent être contrôlées avant exécution. Les éventuelles erreurs ou omissions, identifiées ou pressenties, doivent être signalées sans délai aux architectes, à défaut de quoi ils déclinent toute responsabilité. Seuls les plans portant la mention expresse "exécution" peuvent être utilisés pour la construction.

sebschmidt architecte naval sarl.
tel+4122 800 3446 fax+4122 800 3448
mail@sebschmidt.ch www.sebschmidt.ch

catamarans monotypes Decision 35

PLAN DE PONT & VUE FACE

230

Réf.projet: 01197 D35 | échelle: 1:30e | unités: [mm] | à jour au: 13.10.03 | EXECUTION